



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE GOERSDORF

ARRONDISSEMENT DE WISSEMBOURG
67360 WOERTH - Tél. (88) 09.31.23

CERTIFICAT

Le Maire soussigné de **GOERSDORF (67360)** atteste que les parcelles cadastrées section 23 n° 155, 156, 162, 163, 164, 165, 166, 175, 176 et 177 forment une propriété privée d'un seul tenant, entourée d'un mur de clôture autorisé selon permis de construire n° PC 067 160 91 J5207 modifié sous PC 067 160 96 J 0012, et que de ce fait, la SCI Moulin Jean-Charles n'est pas redevable de la redevance pour travaux de remembrement.

En foi de quoi, le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à GOERSDORF, le 22 février 1999.

Le Maire :



Etienne MARTIN